

Paris, 21 février 2017

**Respect des Droits de l'homme : le Groupe PSA est 2<sup>ème</sup> mondial parmi 3 000 entreprises analysées par Vigeo-Eiris et 1<sup>er</sup> en France.**

***Avec une note de 81/100, contre une moyenne générale à 32/100, le Groupe PSA se place sur le podium du classement international réalisé par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris sur la thématique des Droits de l'homme. 3 000 entreprises issues de 35 pays ont été étudiées entre septembre 2014 et septembre 2016 dans le cadre de cette étude.***

Cette place sur le podium est la reconnaissance de l'engagement de longue date du Groupe en faveur du respect des Droits de l'homme dans tous les pays où il est présent. Dès 2003, le Groupe s'est en effet engagé à promouvoir les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, inspirés notamment de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Le Groupe PSA a choisi d'associer, à une échelle internationale, ses parties prenantes à cette démarche en signant en 2006 un accord-cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Cet accord constitue un engagement fort et public du Groupe à respecter les droits humains fondamentaux. Il fait référence aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Il a été négocié avec les deux fédérations syndicales internationales de la branche d'activité, IndustriALL Global Union et IndustriAll Europe, en associant 90 organisations syndicales présentes au sein du Groupe.

Les exigences de l'accord-cadre sont contractuellement étendues à ses partenaires, distributeurs et fournisseurs. Ainsi, en signant la charte « fournisseurs responsables », les fournisseurs du Groupe s'engagent notamment à ne pas recourir au travail forcé ou obligatoire ni au travail des enfants.

Le Groupe PSA réalise une évaluation de l'application de cet accord grâce à un dispositif structuré, notamment via un processus annuel d'audit. De leur côté, IndustriALL et l'ensemble des organisations syndicales exercent une vigilance continue et ont la possibilité de signaler les non-conformités. Le Groupe PSA s'engage à traiter les recours et réclamations exprimées.



Pour Xavier Chéreau, Directeur des Ressources Humaines : « *Notre accord-cadre mondial témoigne de notre volonté de pérenniser et de renforcer l'engagement du Groupe en faveur du respect des droits de l'Homme. Cet accord nous oblige et nous engage. Il constitue un outil efficace de détection et de résolution des défaillances, grâce à un dispositif d'alerte ouvert à nos parties prenantes externes* »

#### **A propos Vigeo-Eiris**

*Vigeo-Eiris est une agence de notation spécialisée dans la mesure des démarches, pratiques et résultats liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises.*

#### **A propos du Groupe PSA**

*Le Groupe PSA a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros. Il conçoit des expériences automobiles uniques et apporte des solutions de mobilité, en offrant à chacun liberté et plaisir à travers le monde. Avec les modèles de ses trois marques, Peugeot, Citroën et DS, mais aussi avec une offre large de services connectés et de mobilité avec la marque Free2Move, le Groupe PSA est un [constructeur automobile](#) qui répond aux nouveaux usages. Il est leader européen en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, avec une moyenne de 102,4 grammes de CO<sub>2</sub>/km en 2016, et l'un des pionniers de la voiture autonome et du véhicule connecté, avec une flotte d'1,8 million de véhicules dans le monde. Ses activités s'étendent également au financement avec Banque PSA Finance et à l'équipement automobile avec Faurecia. Plus d'informations sur [groupe-psa.com/fr](http://groupe-psa.com/fr).*

**Nouvelle médiathèque : <https://medialibrary.groupe-psa.com/>**